

Examens de fin d'année/Baccalauréat général Rétrospective des cinq dernières années

Tableau rétrospectif des résultats du Bac général ces cinq dernières années

Sessions	Inscrits	Absents	Présents	Admis	Ajournés	%Admis	%Ajournés
2010	6721	671	6050	1825	4225	30,17%	69,83%
2011	7881	1049	6832	3628	3204	53,10%	46,90%
2012	7727	760	6967	3390	3577	48,66%	51,34%
2013	8631	765	7866	3799	4067	48,30%	51,70%
2014	17331	996	16335	8906	7429	54,52%	45,48%
2015	19689	348	19341	11723	7978	60,61%	41,25%

Source Direction des examens et concours

F.S.L.
Libreville/Gabon

Les chiffres semblent montrer une légère évolution des taux de réussite au cours de cet intervalle de temps, allant de 30,17% en 2010, 53,10% en 2011, 54,52% en 2014 pour se retrouver à 60,61% cette année.

L'ANNÉE 2015 s'achève sous une note globale satisfaisante. Le taux de réussite au Baccalauréat général, qui se situait à 18,90% au premier tour, proclamé le samedi 8 août dernier, s'est vu substantiellement relever au terme de la seconde manche à 60,61%, une semaine plus tard. Une performance qui apparaît ainsi au-dessus de celle de l'an dernier estimée, elle, à 54,52% contre 48,30% en 2013, 48,66% (2012), 53,10% (2011) et 30,17% (2010).

Les séries scientifiques font belle figure dans ce panorama, avec des scores largement au-delà de la moyenne, comme dans le Haut-Ogooué et l'Ogooué-Ivindo, avec un résultat de 100% en série C, 93,82% dans l'Estuaire, 93,33% dans l'Ogooué-Lolo et 89,74% dans le Woleu-Ntem.

On note également une augmentation, au fil des années, du nombre de candidats à cet examen, qui part ainsi de 6 050 en 2010, puis 6 832 en 2011, 6 967 (2012), 7 866 (2013), et 16 335 (2014) pour se retrouver 19 341 en 2015.



On note également une nette augmentation du nombre de candidats au cours de cette période

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES
COMPTES PUBLICS



Communiqué

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics porte à la connaissance des agents publics en présalaires et des agents de la Main d'œuvre Non Permanente (MONP) de Libreville, non détenteurs d'un compte bancaire, qu'à compter du **mois d'octobre 2015**, leurs salaires seront désormais payés par virement bancaire.

Aussi, les intéressés sont-ils invités à se rapprocher des banques partenaires ci-dessous, afin de procéder aux formalités d'ouverture de compte :

- BGFI (BGFI BANK pour les présalaires et LOXLA pour la MONP) ;
- BICIG ;
- UGB ;
- ECOBANK ;
- UBA ;
- POSTEBANK.

Par ailleurs, les fonctionnaires qui n'auraient pas encore ouvert de compte bancaire sont tenus de régulariser leur situation dans les mêmes délais.

Dans tous les cas, les relevés d'identité bancaire (RIB) des intéressés sont à déposer auprès des services de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (Direction de la Solde).

Sont exclus de cette opération, les agents publics résidant dans des localités de l'intérieur du pays non pourvues de banques commerciales. Ces derniers conserveront leur mode de règlement habituel.

Fait à Libreville, le 11 AOUT 2015

Le Ministre du Budget et des
Comptes Publics



Christian MAGNAGNA